

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

LE CHESNAY
ROCQUENCOURT

COMMUNE NOUVELLE



LE MOT DU MAIRE

« Le monde est en constante évolution. Il est aujourd'hui primordial d'affronter et de trouver des solutions aux crises, au premier rang desquelles se trouve le changement climatique. Prendre la mesure des défis que nous devrons relever demain : voici quelle doit être notre ligne de conduite. Cette responsabilité est collective : citoyens, petites, moyennes et grandes collectivités, nous devons tous parler d'une même voix face à ce défi majeur. Afin d'anticiper d'éventuelles crises, l'implication de tous les acteurs de la vie de la cité est nécessaire.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est l'outil d'information premier à destination de la population Chesnaycourtoise. Il sera complété du Plan Communal de Sauvegarde et des données disponibles sur le site de la Mairie. Ce DICRIM présente les risques existants sur la commune et les premières étapes pour faire face à ces crises. Ce travail d'information préventive illustre le développement de la politique de prévention des risques mise en place depuis 2020 avec un objectif simple : la protection de nos concitoyens. La prise en compte du DICRIM par chacune et chacun vous permettra de devenir acteurs de votre sécurité et de celle des autres. »

Richard DELEPIERRE

DÉFINITION DES RISQUES

Un risque est un évènement qui peut entraîner de graves dommages aux personnes, aux biens et à l'environnement. Deux critères caractérisent le risque majeur, sa faible fréquence et sa forte gravité potentielle.

« Le DICRIM indique les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune [...] » (Art. 125-11 du code de l'environnement)

LA VILLE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT



31 947 HABITANTS



16 357 HABITATIONS



7 KM² (SUPERFICIE)



40 KM DE ROUTES



RISQUE : LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



- Inondations et/ou coulées de boue :

1994

1997

1999

2001

2005

2016

2020

2022



- Mouvement de terrain :

1999

LES NUMÉROS UTILES

15
SAMU

17
POLICE
SECOURS

18
POMPIERS

114
PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES

- MAIRIE** : 01 39 23 23 23 • **CCAS** : 01 39 23 23 54 • **CSU** : 01 39 23 23 22
- POLICE MUNICIPALE** : 01 39 54 12 12 • **PÉFECTURE** : 01 39 49 78 00
- MÉTÉO FRANCE** : 01 77 94 77 94 • **ÉLECTRICITÉ ET GAZ (ENEDIS)** : 09 72 67 50 78 / 01 44 22 00 00



TRANSPORTS DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD) ET GAZ

Qu'est-ce que c'est ? Le risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, fluviale ou par canalisation.

Ses effets : Brûlures, asphyxie et intoxication.

Les mesures préventives :

- Si l'on est témoin d'un accident, il faut protéger et se protéger (**NE PAS INTERVENIR SOI-MÊME**) puis donner l'alerte.
- En cas de fuite de produit, il faut quitter la zone, ne pas toucher ou entrer en contact avec le produit et rejoindre le bâtiment le plus proche pour se confiner.



VAGUES DE CHALEUR

Qu'est-ce que c'est ? Le terme « vague de chaleur » est un terme générique qui désigne une période au cours de laquelle les températures peuvent entraîner un risque sanitaire pour la population.

Ses effets : Déshydratation, fatigue.

Les mesures préventives :

- S'hydrater, chercher le frais.



NEIGE ET GRAND FROID

Qu'est-ce que c'est ? Épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

Ses effets : Hypothermie, engelures.

Les mesures préventives :

- Couvrez-vous et n'oubliez pas vos extrémités. Vérifier le système de chauffage en amont et limiter ses déplacements.



ORAGES ET TEMPÈTES

Qu'est-ce que c'est ? Phénomène atmosphérique, caractérisé par une série d'éclairs et de coups de tonnerre.

Ses effets : Coulée de boue.

Les mesures préventives :

- Restez chez soi et se tenir éloigné des fenêtres.



RETRAIT ET GONFLEMENT DES ARGILES

Qu'est-ce que c'est ? La baisse ou l'augmentation de la teneur en eau dans un sol argileux.

Ses effets : Fissurations des façades, mouvement de terrains.

Les mesures préventives :

- Faire appel à un spécialiste.

AUTRES RISQUES

D'autres risques sont présents au sein de la commune du Chesnay-Rocquencourt :
Radon (Faible),
Risque Vectoriel (Moyen),
Engin résiduel de guerre (Moyen),
Risques sanitaires (Fort), Pollution atmosphérique (Fort)...

LES SERVICES COMMUNAUX FACE AUX RISQUES

En cas de crise la commune active le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**. Sous l'autorité du Maire, le PCS définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population.

Voici l'ensemble des services qui peuvent être mobilisés :



L'ALERTE SERA DONNÉE PAR DIFFÉRENTS MOYENS :

- **Sirène de la sécurité civile** : variation sonore sur 3 cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes. La fin de l'alerte : signal sonore continu d'une durée de 30 secondes.
- **FR-ALERT** : dispositif permettant de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger.
- **RADIO** : FRANCE BLEU PARIS 107.1 MHz / FRANCE INTER PARIS 87.8 MHz
- **Réseaux sociaux de la ville** : Instagram : @villeduchesnayrocquencourt, Facebook : @lechesnayrocquencourt.fr



RÉAGIR EN CAS DE CRISE

- **Ne pas téléphoner** afin de libérer les lignes de secours.
- **Ne pas récupérer ses enfants**. Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours.
- **Rester chez vous** et évitez tout déplacement dans les lieux touchés.
- **Écouter la radio et respecter les consignes** émises par les autorités et services de secours.

SE CONFINER

En fonction des situations la meilleure façon n'est pas toujours d'évacuer mais parfois de se **CONFINER**.

Consignes de confinement suite à l'émanation d'un nuage toxique :

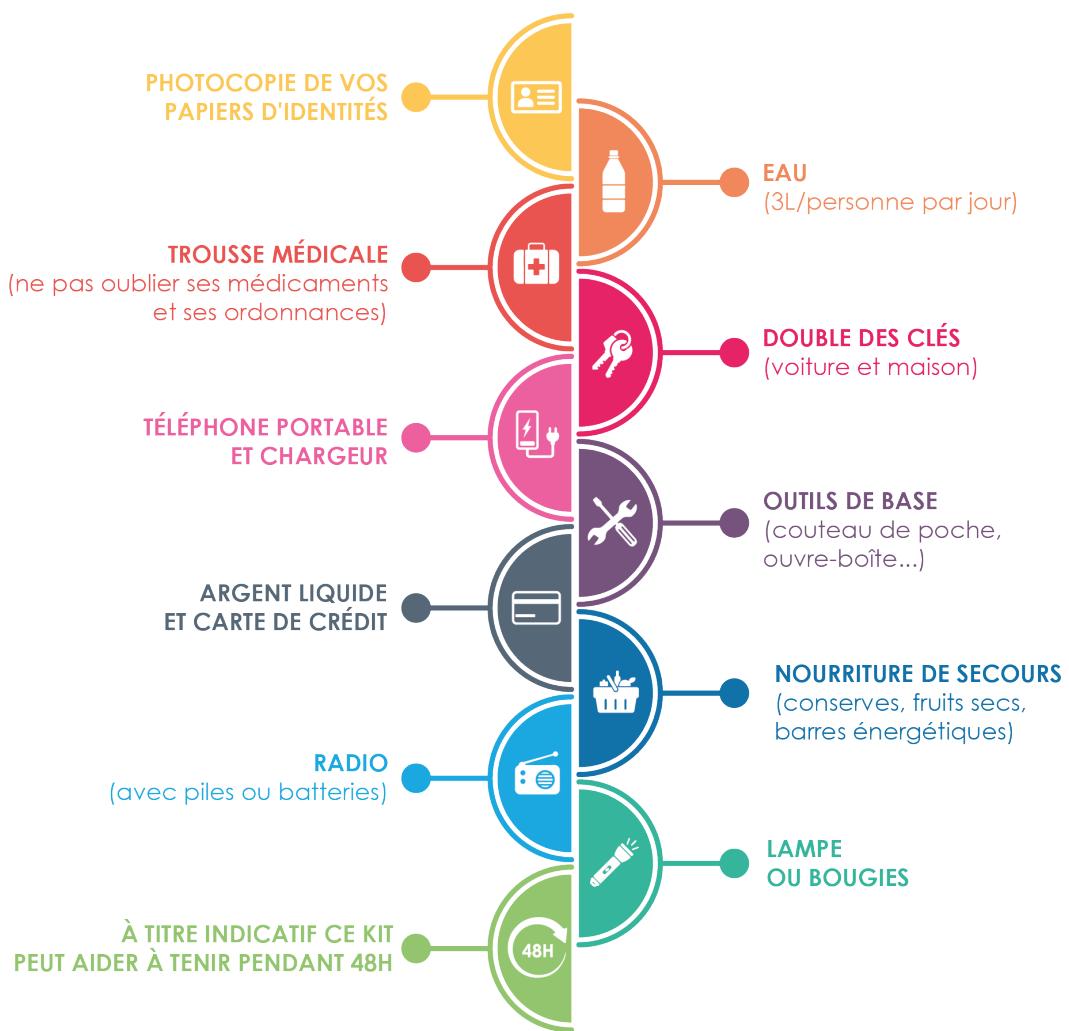
S'enfermer • Fermer portes et fenêtres • Arrêter les climatisations et ventilations • Éviter toute flamme ou étincelle • Ne pas fumer • Ne pas téléphoner • Attendre le signal des autorités pour sortir



PRÉPARER SON KIT D'URGENCE

LA CRISE EST TRÈS SOUVENT UNE SITUATION D'URGENCE ET IL FAUT RÉAGIR VITE

Anticiper en préparant son kit d'urgence peut être vital dans cette situation, de bonnes pratiques permettent de mieux vous protéger et de protéger vos proches.



PLAN D'ÉVACUATION DE LA MAISON

CE QU'IL FAUT FAIRE

- Créer un plan d'évacuation de la maison** : sur une feuille de papier indiquer les sorties de secours, le point de rassemblement situé à l'extérieur et accessible en toute saison, et l'emplacement des détecteurs de fumée. Afficher le plan dans la maison.
- Tester les détecteurs de fumée** tous les mois et le changer tous les 10 ans.
- Faire un exercice d'évacuation** : faire sonner les détecteurs de fumée, évacuer la maison selon le plan, se retrouver au point de rassemblement.
- En cas de feu avéré** : sortir de la maison, ne pas y retourner et appeler le 18.
- Lors de l'évacuation** : fermer les portes en partant pour retarder le feu et les fumées.
- Adapter son comportement à la situation.

Il vaut mieux parfois ne pas évacuer mais se calfeutrer et manifester sa présence.

POUR APPROFONDIR VOS CONNAISSANCES SUR LES MESURES PRÉVENTIVES

gouvernement.fr/risques • georisques.fr • pompiers.fr • lechesnayrocquencourt.fr



N'oubliez pas de vous tenir informé sur le comportement à avoir dans le cadre de la posture Vigipirate.